

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW QUÉBEC, CODE 41 + HEBDOS

## Décès lors d'une intervention policière à Messines

### LA CORONER EN CHEF ORDONNE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**Québec, le 19 mai 2017.** — La coroner en chef, M<sup>e</sup> Catherine Rudel-Tessier, a ordonné la tenue d'une enquête publique à la suite du décès de M. Brandon Maurice, survenu le 16 novembre 2015 lors d'une intervention policière à Messines. M. Maurice était âgé de 17 ans.

L'enquête a été confiée à M<sup>e</sup> Luc Malouin, coroner en chef adjoint, et devrait avoir lieu à l'automne 2017 dans la région de l'Outaouais. Cette enquête devrait permettre, entre autres par l'audition de témoins, de faire la lumière sur les événements et sur les circonstances ayant mené au décès de M. Maurice. S'il y a lieu, le coroner pourra également formuler des recommandations pour une meilleure protection de la vie humaine.

Toute autre information concernant les modalités plus précises de l'enquête, notamment les dates, le lieu et la liste des témoins qui seront entendus, sera disponible au cours des prochains mois dans la section Calendrier des enquêtes publiques de la page d'accueil du site Internet du Bureau du coroner, au [www.coroner.gouv.qc.ca](http://www.coroner.gouv.qc.ca). Les représentants des médias sont donc invités à consulter régulièrement cette section pour obtenir l'information à jour relativement aux enquêtes publiques en cours ou récemment terminées.

-30-

Source :  
Geneviève Guilbault  
Responsable des communications et des relations avec les médias  
1 888 CORONER, poste 20225  
[genevieve.guilbault@coroner.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.guilbault@coroner.gouv.qc.ca)

Abonnez-vous à notre compte Twitter : [@CoronerQuebec](https://twitter.com/CoronerQuebec)

Site Internet : [www.coroner.gouv.qc.ca](http://www.coroner.gouv.qc.ca)

*Pour la vie!*